



AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(N.º 3238.) *PROCLAMATION* du Directoire exécutif
aux Français.

Du 17 Fructidor, an VII de la République une et indivisible.

FRANÇAIS,

C'est au nom du salut commun, au nom de l'intérêt de la patrie, que le Directoire s'adresse à vous, qu'il veut vous rallier TOUS autour de l'étendard de la République.

En vain les factions s'agitent, en vain le crime conspire, en vain l'étranger salarié, soulève et fait gronder toutes les passions. Peuple français, la voix de tes magistrats empruntera de toi-même une force, une puissance capable de faire entendre, de faire retentir la vérité jusqu'aux extrémités de la République.

Républicains, écoutez les dépositaires de l'autorité ! c'est de vous qu'ils veulent vous parler, c'est pour vous qu'ils veulent vous persuader; c'est pour vous qu'ils ont besoin de vous convaincre. Apprenez du Directoire quelle est la nature des dangers de la patrie; il est bien convaincu que l'immense majorité des Français est résolue d'écarter de la République tous les malheurs qui la menacent, que l'intérêt personnel commande cette résolution à ceux-là même chez qui l'amour de la liberté et de leur pays n'aurait pas suffi pour la faire naître. Mais cette volonté sera stérile et sans fruits si nous ne nous résignons pas aux sacrifices que la loi commande, si nous ne faisons taire les factions, si nous ne savons nous défendre de l'égoïsme, si nous ne mettons nos forces en commun

pour dissiper nos craintes et réaliser nos espérances.

Apprenez que jamais aucune ligue de tyrans n'a triomphé d'un grand peuple, si une partie de ce peuple n'est devenue complice de la tyrannie en négligeant de développer ses moyens de défense, s'il n'a été affaibli d'avance par ses divisions ;

Apprenez que les ressentimens de vos ennemis vous menacent *tous*, que vous seriez *tous* frappés par leur vengeance ;

Apprenez que le retour de la royauté décuplerait les maux et les sacrifices dont vous vous plaignez, et que la seule manière d'en abrégier la durée, d'en diminuer l'étendue, est la résolution de les supporter avec énergie et de s'y dévouer avec courage ;

Apprenez enfin, que vous êtes placés entre la honte de succomber et la gloire de vaincre ; que si vous êtes vaincus, l'infamie ne vous sauvera pas du malheur ; si vous êtes victorieux, le bonheur et le repos feront oublier les jours de souffrances et d'alarmes ; la paix et l'abondance répareront toutes les pertes, et seront le prix de tous les sacrifices.

Sans doute, il est au sein de la République une masse considérable de citoyens adoreurs désintéressés, amans généreux de la liberté.

Sans doute, il est un grand nombre d'ames où brûle le feu d'un patriotisme pur, où règne le sentiment vif et profond de l'honneur français, de la dignité nationale.

Ceux-là s'indignent à la seule pensée de voir la terre de nos alliés souillée, ensanglantée par la présence et les armes des despotes. Ils ne calculent pas si la liberté a besoin d'eux pour la défendre ; ils sentent qu'ils ont besoin de la liberté pour exister ; ils aiment les lois de la République ; ils chérissent ses principes, et haïssent à un égal degré les maximes des despotes, les formes avilissantes de leurs cours, l'asservissement honteux de leurs courtisans et de leurs esclaves.

Ceux-là n'ont rien qu'ils ne soient prêts de sacrifier à la patrie. Leur fortune et leur vie sont dévouées à défendre la liberté, comme elles ont été consacrées à la conquérir.

A ces républicains ardens s'unit la foule de ceux qui ayant donné des gages à la révolution, ayant marqué, ayant été vus seulement dans les rangs des amis de l'égalité, ayant été comptés au nombre de ses défenseurs, savent que leurs noms sont proscrits par les tyrans.

Combien il est ensuite de citoyens qui oublient ou se dissimulent leurs titres à la haine, leurs droits au ressentiment, à la vengeance des amis du trône, s'il se relevait jamais !

Qu'ils abjurent une illusion funeste pour eux, comme pour la patrie.

Qu'ils sachent qu'entre tous les Français, un très-petit nombre excepté, il existe une responsabilité commune de tous les événemens de la révolution.

Ces nuances d'opinions, ces dénominations désastreuses qui ont envoyé à l'échafaud ou dévoué aux poignards le patriotisme et le courage, les talens et la vertu, et qui divisent encore aujourd'hui la France républicaine aux yeux de ceux qui observent dans l'intérieur, n'existent pas pour les étrangers, les émigrés, les sectateurs de la royauté. La coalition veut faire du drapeau tricolor le drap mortuaire de tous ceux qui l'ont arboré, comme de tous ceux qui l'ont suivi ; de ceux qui l'ont planté sur les murs de la Bastille le 14 juillet, comme de ceux qui l'ont élevé aux Tuileries le 10 août.

Les constituans, les législateurs de 1791 et les conventionnels de 1792, sont solidaires, aux yeux de la coalition, du renversement du despotisme et du renversement du trône. Le serment fait, au jeu de paume, à la liberté, est pour eux un crime égal à tous ceux qui ont été faits depuis à la République.

Vous ne savez pas combien les royalistes, sous le pouvoir desquels les puissances coalisées veulent vous faire rentrer, sont rigoureux dans l'examen de la conduite, dans le jugement des opinions. Combien peu parmi vous seraient innocens et purs à leurs yeux !

Vous ne savez pas comment ils ont traité, même parmi les émigrés, ceux qui n'avaient pas professé leur respect

religieux, leur soumission profonde au dogme insensé du despotisme absolu.

Vous ignorez peut-être que plusieurs de ces protestans monarchiques ont été obligés de conquérir par des combats singuliers le honteux honneur d'obtenir une place dans les rangs de l'armée de *Condé*.

Vous ne soupçonnez pas avec quelle fureur les écrivains stipendiés par l'Angleterre et par le conseil du prétendant, inspirés par la haine nobiliaire et sacerdotale, proclament les ressentimens et appellent les vengeances.

Si les pages sanglantes de l'histoire d'Angleterre, du règne de *Charles* et de *Jacques II*, ne suffisent pas pour vous peindre le sort que destinent à la France ceux qui veulent y relever le trône, si les échafauds des *Sidney* ne sont pas assez éloquens, profitez de l'exemple que vous offrent à Milan et à Naples, les tyrans qui se sont un moment ressaisis de la puissance : l'enfance et la vieillesse n'ont pas même été respectées. Voyez quel sort est réservé à tous ceux qui ont aimé, servi la liberté, à ceux qui ont parlé, comme à ceux qui ont combattu pour elle : les uns reçoivent la mort, les autres l'attendent dans les fers.

Si vous n'êtes pas vainqueurs, Français, voilà votre avenir !

Et ne vous flattez pas d'échapper par l'obscurité de votre condition, par le peu d'éclat de vos services, par le peu de publicité de vos opinions, à l'active animosité d'une réaction royale et sanguinaire.

Sans doute, les premiers coups frapperont sur les hommes les plus connus, feront tomber les têtes des Républicains les plus ardens.

Mais à la suite de ces premiers sacrifices qu'exigeraient les vengeances royales, il en sera de plus obscures que le monarque donnera à exploiter aux passions subalternes, de plus lentes dont l'action progressive parcourra tous les rangs, atteindra tous les états, embrassera toutes les époques.

Alors serait atteint le militaire qui n'a pas voulu fusiller les provocateurs des États-généraux, les membres des États de Dauphiné et de Bretagne en 1788, comme

celui qui n'a pas imité *Lambesc* en 1789 ; celui qui a promis de servir la nation à la fuite du roi en 1791, comme celui qui a depuis juré fidélité à la République.

Alors seraient poursuivis les signataires de ces nombreuses adresses d'adhésion, qui, de toutes les parties de la France, arrivaient aux États-généraux, devenus Assemblée nationale, et qui seraient extraites des archives pour devenir des titres de proscription, comme celles qui ont applaudi aux autres époques de la révolution.

Alors seraient attaqués tous généreux plébéiens qui organisèrent, armèrent, commandèrent cette garde nationale, dont fut couvert en un moment le sol de la France régénérée.

Alors seraient sacrifiés ces honorables transfuges de la caste privilégiée, qui vinrent se ranger dans les bataillons des hommes libres et rendre hommage à l'égalité.

Alors seraient livrés à l'anathème sacerdotal les prêtres qui ont secoué le joug de Rome en 1790, comme ceux qui ont abjuré leur culte en 1793 ; ceux qui ont conservé leurs fonctions et ont juré d'être fidèles aux lois de la République, comme ceux qui ont changé d'état et se sont soumis aux lois de l'hymen.

Alors seraient persécutés tous ces magistrats qui se sont honorés du choix du peuple, qui, après s'être assis sur les fleurs-de-lis, ont jugé dans les tribunaux populaires. Leur probité ne les justifierait pas aux yeux de leurs ennemis, irrités de ne pouvoir donner un faux motif à leur cruauté.

Alors seraient recherchés tous les administrateurs de district, de département, tous les officiers municipaux, soit qu'ils se soient distingués par leur civisme ou leur dévouement, ou n'aient eu qu'un titre sans fonctions, soit qu'ils aient voulu la constitution de 91, ou celle de 93, ou celle de l'an 3, tous également odieux et coupables pour avoir porté les couleurs de la liberté.

Alors serait soumis à la censure ecclésiastique comme à la dégradation civile, cet époux que le divorce a délivré d'un lien malheureux, du danger de blesser les mœurs ; alors les fruits légitimes et chers d'une union

fortunée seraient sans nom, sans état, sans parens, repoussés de la société, au nom de Dieu et de la monarchie.

Alors les haines particulières redoubleraient d'activité; alors les agens royaux recevraient toutes les dénonciations, serviraient toutes les fureurs; le républicanisme deviendrait le crime de quiconque aurait un ennemi, un envieux, un jaloux; le royaliste même serait atteint par la calomnie, et la sûreté personnelle n'existerait pour aucun citoyen.

Les propriétés ne seraient pas plus respectées; le bouleversement des fortunes serait universel, et la conséquence nécessaire, immédiate, du retour de la royauté.

Et d'abord la dîme ecclésiastique serait réclamée, la bible à la main, par les prêtres; comme le terrage, le champart et le cens le seraient par les nobles; le droit divin, le droit féodal, le trône et l'autel, renoueraient leur antique alliance, prélevaient de nouveau le tribut des productions territoriales de la France, le fruit des avances des propriétaires, le produit des sueurs du cultivateur; et pour recouvrer ce pesant et inique impôt, le sol de la République offrirait de nouveau aux Français humiliés le spectacle hideux des prisons, des potences, des chaînes et des carcans.

Français, représentez-vous les convulsions, le déchirement, le bouleversement qui suivraient de tels évènements; et si vous doutez de leur réalité, jetez les yeux sur le territoire des Républiques alliées.

Le premier acte des vainqueurs a été de dépouiller les acquéreurs de domaines nationaux; une proclamation du général ennemi a suffi pour spolier et condamner à la mendicité, au désespoir, des milliers de citoyens qui attendent que la victoire les réintègre dans leurs possessions.

Et les Français seraient destinés à de tels maux! ils subiraient une telle honte!

De féroces étrangers, des hordes barbares mettraient les ordres insolens de leurs chefs à la place de la volonté souveraine de la Nation!

Ils disposeraient de la vie, de la fortune des citoyens! ils donneraient, comme au temps de la conquête des Gaules,

les propriétés à leurs soldats, enlevaient leurs richesses mobilières, dépouilleraient nos musées de leurs antiques monumens, et de ceux que nous y avons ajoutés au prix du sang de nos guerriers!

Français, ces malheurs ne se réaliseront jamais. Votre courage saura les prévenir: mais que leur tableau serve au moins à ranimer le patriotisme des âmes tièdes, à éclairer les esprits imprévoyans, à rallier tous les cœurs à un seul sentiment, à un désir commun, celui de vaincre nos ennemis et de faire triompher la République.

Citoyens de tous les états, croyez que le Directoire, dont les membres vivaient naguère au milieu de vous, a vu de près vos maux et vos besoins, calculé avec douleur l'étendue des privations, des sacrifices que le péril imminent a forcé les lois de vous commander.

Il sait ce qu'éprouvent le cultivateur privé momentanément du bras qui l'aïdait dans ses travaux, la veuve regrettant le fils qui soulageait sa misère, le militaire qui a demandé, souvent en vain, des armes, des subsistances et des vêtemens, l'artisan pour qui l'ouvrage est plus rare, le manufacturier dont les ateliers languissent, l'artiste dont le talent est sans encouragement, le propriétaire dont le domaine est déprécié. Croyez que les peines, les souffrances, les malheurs les plus éloignés de ses regards n'en sont pas moins présents à sa sollicitude.

Espérez avec le Directoire, que les efforts qu'il est chargé de prescrire au nom de la loi, qu'il réclame au nom de la patrie, qu'il invoque au nom de vos plus chers intérêts, seront des gages certains de succès, de gloire, de pacification et de bonheur.

Ces efforts, les armées les attendent pour fixer la victoire sous nos drapeaux; les brigands de l'ouest et du midi les attendent pour aller cacher au loin leur infamie et leur crime; les Républiques alliées les attendent pour renâître à la liberté; les Puissances amies, pour persévérer dans leur fidélité; la République entière, pour être sans alarmes.

Ces efforts qui seront les derniers parce qu'ils nous assureront des triomphes, l'orgueil national suffirait à

les inspirer : l'intérêt de tous les nécessite. Il faut les placer entre le Peuple français et les malheurs dont le retour de la royauté nous menace.

Français , reposez vos pensées sur les faits incontestables , sur les détails certains , les réflexions importantes que le Directoire a mis sous vos yeux. Si vos esprits sont frappés , si vos cœurs sont émus des dangers de la patrie ; si vous voulez les faire cesser , exécutez les lois avec exactitude , avec empressement ; ralliez-vous autour de l'étendard républicain , immolez les ressentimens , abjurez les haines , chassez tout souvenir irritant ; pardonnez aux erreurs , aux faiblesses ; ne faites la guerre qu'au crime ; n'attaquez que les ennemis de la République. Que la probité , le patriotisme , le courage , s'entendent , se rapprochent , s'unissent. Les forces concentrées sont immenses. Rien ne résistera à la toute-puissance des vôtres ; et le Directoire obtiendra par elles , au dehors , la paix qu'assure la victoire , et au dedans , la paix que garantit la justice.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF ARRÊTE que la proclamation ci-dessus sera insérée au Bulletin des lois , et qu'elle sera réimprimée , publiée et affichée dans toutes les communes de la République aux lieux accoutumés , et envoyée aux armées.

Les ministres de la justice , de l'intérieur , de la guerre , et de la police générale , sont chargés , chacun en ce qui le concerne , de l'exécution du présent arrêté.

Pour expédition conforme , signé SIEYES , président ; par le Directoire exécutif , le secrétaire général , LAGARDE.

Certifié conforme :

Le Ministre de la Justice ,

Cambacérés

